
RE: Ouverture et exploitation d'une mine d'apatite à Sept-Iles
Date : 15 septembre 2013
Par : Marc Dallaire, citoyen Nord Côtier

À l'attention du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Je suis établi à Sept-Iles depuis 1970, je suis père de deux enfants et grand-père de quatre petits-enfants. Après des études poursuivies à l'extérieur, mes enfants sont de retour et nous voulons demeurer encore longtemps dans notre ville où nous aimons vivre.

J'ai le désir de présenter ce mémoire parce que je suis persuadé qu'il y a plusieurs citoyens comme moi qui n'ont pas la capacité de s'exprimer facilement.

À mon avis, l'importance de réaliser aujourd'hui ce projet servira de modèle dans le futur pour le Québec de demain et les générations à venir.

Tenant compte de ce que le Québec veut encadrer pour le développement durable avec les 15 valeurs déjà établies, le projet Mine Arnaud est l'exemple parfait pour la poursuite de plusieurs projets de développement dont le Québec et nous, Sept-Iliens, souhaitons réaliser.

Pour ce faire, je pense sincèrement qu'il faut une volonté positive de notre part et cela de façon responsable. Ce projet demande une réflexion sérieuse. Pensons juste que le travail de mise sur pied a débuté en 1994 pour arriver au moment où la population doit prendre position sur l'accessibilité sociale pour passer à l'action.

Pour ma part, comme bien des citoyens de Sept-Iles et des environs, j'ai des préoccupations quant aux risques pour l'eau, le bruit et notre qualité de vie. Par contre, le promoteur de Mine Arnaud, depuis plus de deux ans, s'est montré très transparent sur ce projet.

Voici quelques actions posées pour démontrer la très bonne collaboration de transparence du promoteur pour nous citoyens :

- Ouverture d'un bureau permanent pour recevoir des informations et cela avec un horaire très accessible.
- Mise sur pied d'ateliers d'échanges sur les préoccupations des citoyens et explications données par des spécialistes concernant l'air, l'eau, le paysage, le dynamitage et autres.
- La distribution d'un cahier nous informant des résultats des simulations sur les préoccupations prises en compte lors des rencontres avec les citoyens.
- Rencontres en groupe et en privé avec les citoyens imputés directement avec les opérations de la mine dans le Canton Arnaud.
- À la demande de plusieurs citoyens, une étude toxicologique a été demandée au promoteur qui n'était pas tenu de le faire, ce qu'a confirmé le ministère. Cette étude est en cours et saura assurément atténuer les inquiétudes.

Après avoir obtenu toutes ces informations qui ont été validées par des professionnels venant du Ministère et de firmes privées, je considère qu'il n'y a pas de risques majeurs pour la santé.

Nous ne devons pas oublier que notre raison d'être est reliée à la grande industrie qui est de type minier. Nous avons maintenant la possibilité et la chance de pouvoir se diversifier avec une mine d'apatite pour la fabrication de fertilisants pour la culture.

De plus, cette mine serait à proximité de notre belle ville, ce qui permettrait aux citoyens de pouvoir obtenir des emplois dignes des grandes entreprises, engendrer des retombées économiques pour les entreprises déjà en place et, par le fait même, augmenter les services actuels.

Ayant été un acteur actif et un témoin de l'histoire de notre ville, j'ai la conviction profonde que nous devons faire confiance à ce projet et le matérialiser.



Marc Dallaire